

# ECH@ du RESEAU

N°79

Vendredi 20 août 2021

*Nous vous rappelons que la parution habituelle de l'Ech@ du réseau est suspendue jusqu'à la fin du mois d'août, car nos disponibilités sont réduites pendant ce temps de vacances. Nous faisons tout de même paraître ce numéro réduit pour donner quelques nouvelles.*

## ÉDITO

Soyons-en persuadé.e.s, l'exploitation et l'oppression des personnes étrangères est un aspect incontournable de la culture dominante sur la planète. Mettre fin et non se contenter d'adoucir ces conditions inacceptables, signifie changer de culture. C'est à cela que nous pensons lorsque nous parlons « d'enraciner une culture de l'hospitalité ».

Souvenez-vous, c'était en 1975, un livre choc qui n'a pourtant pas réussi à bousculer notre société : « Travailler 2 heures par jour ». Il est écrit par un chercheur scientifique qui voulait faire des travaux « utiles » à la société et qui se penche sur la question du temps de travail nécessaire, si l'on contente de produire ce qui est durable et suffisant pour vivre dignement, et en partageant ce qui peut l'être.

Sans aucun doute, la nature s'en porterait mieux, et les travailleur.se.s nationaux.les comme étrangers.e. seraient beaucoup plus respecté.e.s et moins exploité.e.s. Car il y a un lien entre le respect de la nature, le respect des personnes, quel que soit leur statut et leur nationalité, et l'édification d'une forme de société, ainsi qu'une manière de vivre basées sur la simplicité, le partage et l'hospitalité, une autre façon de décliner le triptyque : liberté, égalité, fraternité.

## INFOS INTERNATIONALES

### La damnation de la population afghane

Voilà près d'un mois, un analyste annonçait sur Arte que les Talibans prendraient aisément le pouvoir, car l'essentiel des grandes puissances s'étaient entendu pour cela. Chacune a ses cyniques raisons, mais une fois de plus, les peuples et particulièrement les femmes vont en payer le prix fort.

En Europe, mis à part la Suède et la Finlande, la plupart des pays ont continué à expulser les débouté.e.s afghan.e.s jusqu'au dernier moment. A ce sujet, La Cimade appelle à signer une pétition en demandant l'arrêt effectif et l'accueil des personnes en demande d'asile <<https://agir.lacimade.org/afghanistan>>.

Le Président Macron a déclaré au 20 heures que l'urgence absolue était de rapatrier « nos compatriotes » et ceux qui ont aidé l'armée française, mais également qu'il fallait « se protéger contre des flux migratoires irréguliers importants ». Nous connaissons déjà tellement bien ce discours : Les Français d'abord – et les personnes en demande d'asile ne sont pas à protéger, en application du droit international, car en fait ce sont des migrant.e.s irrégulier.e.s dont il faut se protéger. Il a d'ailleurs appelé l'UE à « coopérer » avec les pays de transit et d'accueil qui seraient la Turquie, l'Iran et le Pakistan dont les régimes « démocratiques » sont bien connus... il suffit de les acheter comme on a fait avec la Turquie en 2015 concernant les Syrien.ne.s.

Pourtant, à l'image de Jeanne Barseghian, la maire de Strasbourg, coprésidente de l'ANVITA (association nationale des villes et territoires accueillants), beaucoup d'élu.e.s écologistes et socialistes déclarent être prêt.e.s à accueillir des réfugié.e.s de ce pays martyrisé, notamment à Lyon, Grenoble, Besançon, Tours, Clermont-Ferrand, Rouen, Nancy et Marseille.

## INFOS EUROPE

### Le « triangle », une nouvelle route migratoire vers l'U.E

« Pour contourner les barbelés posés par la Hongrie, mais aussi pour éviter les violences de la police croate, de plus en plus d'exilé.e.s tentent d'entrer dans l'Union Européenne en faisant un détour par la Roumanie. Cette voie, plus longue et non moins risquée, symbolise l'échec des politiques sécuritaires de Bruxelles. » (Médiapart du 16.7.21 par Simon Rico).

Nous voyons bien que, malgré la répression, les exilé.e.s ne renoncent pas à venir en Europe, mais de plus, l'UE est incapable ou ne souhaite pas mettre fin aux violations des droits fondamentaux dont ces personnes ont à souffrir. Bâtir l'Union sur le concept de « libre circulation » était une bonne idée, encore faudrait-il qu'elle puisse s'appliquer sans discrimination.

## INFOS NATIONALES

Incitations aux meurtres ?

Le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin, dans un courrier à la famille du livreur Cédric Chouviat, tué lors de son interpellation, a justifié l'absence de suspension des policiers mis en cause dans son décès, malgré les premiers éléments de l'enquête accablants pour les fonctionnaires. (Médiapart 6/8/21)

Trois gendarmes ont été décorés pour avoir participé à l'interpellation d'Adama Traoré, au cours de laquelle il est décédé le 16 juillet 2016. (Médiapart 17.7.21) pour avoir fait preuve «*en la circonstance, d'un engagement remarquable et d'une détermination sans faille qui font honneur à la gendarmerie nationale*». .. Décidée par le directeur général de la Gendarmerie nationale (DGGN), cette décoration récompense habituellement un service exceptionnel, un acte de bravoure.

Est-il possible de comprendre ces gestes scandaleux, avant toute décision de Justice, autrement que comme une incitation au meurtre ?

Est-ce le message qui est passé lorsqu'un policier, lors d'un contrôle, a tiré sur le jeune Souheil, âgé de 21 ans, le blessant mortellement, le 4 août à la Belle-de-Mai de Marseille. Certes, il tentait de s'enfuir, mais «*a-t-on le droit de tuer quelqu'un pour cela ?* ». Les habitant.e.s témoins de la scène parlent de haine et de violence de la part de la Police. Et dans la nuit du 15 au 16 août, des policiers de la BAC de Stains ont tiré à 7 reprises sur un conducteur et sa passagère, lors d'un contrôle, les blessant grièvement.

Les institutions de la «*sécurité* » sont vraiment bien mal en point ; c'est une sorte de parabole sur notre société et ceux qui la gouvernent.

### **Une action contre les contrôles au faciès**

Le 27 janvier dernier, six ONG adressaient une mise en demeure à l'État, et plus précisément au premier ministre, au ministre de l'intérieur et au ministre de la justice, afin qu'ils fassent cesser les contrôles au faciès, considérés comme une «*discrimination systémique* ». Médiapart 22.7.21. Au terme de 4 mois, les autorités n'ont daigné répondre, les 8 organisations ont donc décidé de saisir le Conseil d'Etat ce 22 juillet. Elles formulent 6 revendications : modifier le Code de procédure pénale pour interdire explicitement ces discriminations, mettre en place un système de récépissé, créer un mécanisme de plainte «*efficace et indépendant* », ratifier [le protocole 12 de la convention européenne des droits de l'homme](#) sur la non-discrimination, que la France [n'a pas signé](#), modifier «*les objectifs* » de la police, «*les instructions* » et «*la formation* » qui lui sont données, afin d'améliorer ses relations avec la population.

Il faut dire qu'en la matière, l'Etat français a été condamné par le Défenseur des Droits, la Cour de Cassation, le Comité des Droits de l'Homme, et la Haute Commissaire de l'ONU de l'ONU.

## **INFOS RÉGION**

### **Des nouvelles du Refuge de Briançon**

Nous, les bénévoles, sommes toujours là pour expliquer la situation aux exilé.e.s qui continuent à arriver, leur donner un document en cas de contrôle de police, leur expliquer les règles du PASS sanitaire, les renseigner sur les transports qui restent possibles, laisser les plus fatigué.e.s se reposer, et servir des repas tant que nous en avons les moyens. Mais nous ne pouvons plus assurer les inscriptions et le reste de nos tâches. Le problème est que le rythme des arrivées se maintient.

Le deuxième problème est que nous ne savons pas ce qui va advenir maintenant : le refuge n'a plus de responsable, et il y a 3 cas de COVID. Va-t-il y avoir une fermeture administrative, et dans quel délai, sachant que lni a Préfecture, ni la mairie n'ont intérêt à ce que tout ce monde soit dans la rue, surtout qu'il y a encore plein de touristes...

Le troisième problème est que le nouveau lieu d'accueil ouvre, si tout va bien, autour du 25 ou 28 août, mais il n'y a que 50 places. Or, au refuge, jusqu'à présent, tout le monde était accueilli, on avait souvent plus de 100 ou 150 personnes, même si c'était dans des conditions difficiles et parfois indignes. Que ferons-nous de ceux qui n'ont pas de place, y compris les familles... ????? Marie-Danielle

## **INFOS MARSEILLE**

### **Des petites choses qui en disent long**

17h jeudi, coup de fil du Réseau Hospitalité de Gap : Un jeune, père de deux tous petits enfants et vivant au squat de Gap, est en carafe à la gare de Marseille. Il était convoqué à la SPADA pour signer un papier dans lequel la famille accepte l'orientation vers un centre d'hébergement – provisoire puisqu'ils doivent être renvoyés. Son car n'est pas arrivé très tôt et, du coup, il est arrivé trop tard à la Plateforme. Il faut donc trouver un hébergement pour la nuit, en espérant que le lendemain, il pourra être reçu. Tout est plein ; il reste une place en hôtel à 180€ ou un Airbnb à 380€... Une personne du Réseau l'hébergera, et le lendemain à la SPADA, une personne de l'accueil, heureusement dehors avec les personnes qui attendent, sera assez à l'écoute pour lui permettre d'aller signer.

Quoi de plus banal, et pourtant, serait-il si difficile de faire signer ces personnes là où elles sont, en l'occurrence à Gap, par exemple au CADA ? Deux journées à voyager et attendre, 80€ de frais de voyage, sans compter les déplacements sur place, les repas, l'hébergement éventuellement en hôtel... tout cela assumé par les personnes exilées et les associations solidaires. La Convention Européenne sur les conditions minimales d'accueil des demandeurs d'asile exige de la dignité ; cela devrait en faire partie.

## **LA VIE DU RÉSEAU HOSPITALITÉ**

Nous vous espérons en pleine forme pour une rentrée qui aura du pain sur la planche.

---

Pour nous joindre : [contact@reseauhospitalite.org](mailto:contact@reseauhospitalite.org)  
<https://www.reseauhospitalite.org/> - <https://www.facebook.com/JPCsolidaire>  
*N'hésitez pas à diffuser largement le journal du Réseau !*